



Déclaration de politique communale

2006-2012

Herstal, le 1^{er} mars 2007

Préambule

Le nouveau Code de la démocratie locale et de la décentralisation, paru au Moniteur belge du 12/08/2004, précise, en son article L1123-27, que : « *Dans les trois mois après l'élection des Echevins, le Collège soumet au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques* ».

Il indique en outre que : « *Après approbation par le Conseil communal, ce programme de politique générale est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le Conseil communal* ».

Le présent document qui s'inscrit dans le cadre rappelé ci-dessus est le fruit d'un travail d'équipe fructueux engageant le nouveau Collège communal pour les 6 prochaines années. Il doit aussi être considéré comme un outil de cohésion engageant individuellement chaque membre du Collège.

En guise d'introduction

S'épanouir dans le Grand-Herstal

Herstal, ancienne cité des Armuriers et des Demoiselles motorisées, est la **4^e commune de la province de Liège**, la 3^e de l'arrondissement.

Commune **fière de son passé**, de sa glorieuse **histoire industrielle** et de sa **multiculturalité**, Herstal dispose aujourd'hui d'un nombre important d'atouts (dont le parc des Hauts-Sarts – l'un des plus anciens et le plus important de Wallonie – n'est pas le moindre) mais ne peut nier les **difficultés** qui sont les siennes.

Malheureusement en effet, pour des raisons liées au passé industriel de l'ensemble du bassin liégeois, elle compte dans sa population un certain nombre de personnes qui vivent dans des **conditions particulièrement difficiles**. Jusqu'à présent, Herstal n'a pas encore pu bénéficier d'une prospérité générale qui aurait pu conférer du bien-être à tous ses habitants. Le taux de chômage se situe d'ailleurs à un niveau bien trop élevé.

Le **travail à accomplir** par les autorités communales durant cette législature, dans la continuité des efforts effectués jusqu'à présent, revêt une **importance capitale** afin de contribuer au redressement économique et social qui se réalisera au bénéfice de l'**épanouissement** et du **mieux-vivre** de chacune et de chacun au sein du Grand-Herstal.

Une déclaration de politique générale volontariste, réaliste et ambitieuse

Ce jeudi **1^{er} mars**, à l'occasion du troisième Conseil communal de la législature, le nouveau Collège communal de Herstal a le plaisir de présenter aux membres du Conseil communal sa **déclaration de politique générale**. Celle-ci se veut le **reflet des actions** que la majorité composée par le Parti socialiste (PS) et Ensemble pour Herstal/Centre démocrate humaniste (EPH-cdH) entend mener au cours des **6 prochaines années**.

Objectif

Avec cette déclaration de politique générale, le Collège n'entend pas fournir aux membres du Conseil un catalogue exhaustif de mesures précises, une suite d'actions à mettre en œuvre au cours de cette législature.

L'objectif poursuivi a plutôt été de présenter la **philosophie de travail** qui prévaudra à l'ensemble des initiatives que nous pourrons mener pour le bien-être de toutes les Herstaliennes et de tous les Herstaliens.

Méthodologie

La méthodologie qui a prévalu à la rédaction de cette déclaration a été basée sur la **complémentarité de deux sources d'informations**.

C'est tout d'abord au départ des **programmes des deux partis** formant désormais la majorité qu'a été réalisé ce document. Un exercice finalement assez peu ardu, tant les deux programmes comportaient de très nombreux points de convergence, et ce tant au niveau des idées que des actions.

De plus, **chacun des Echevins** a été invité à contribuer très activement à l'établissement de notre déclaration de politique générale. Pour aborder de la manière la plus réaliste et la plus efficiente possible les différents chapitres abordés et les compétences y ayant trait, ils ont eu recours aux services communaux concernés, qui n'ont pas manqué de faire valoir la conjugaison de leurs compétences et de leurs expériences.

Cette double base permet sans aucun doute à notre déclaration de politique générale de rencontrer aussi bien les **sensibilités** des formations politiques en présence que les **aspects les plus concrets** de leur mise en œuvre sur le terrain.

La transversalité pour principe de travail

L'installation du nouveau Collège communal a coïncidé avec une **nouvelle distribution des compétences**.

Plus que jamais, et selon la volonté de l'ensemble de la nouvelle équipe, la **collégialité** et, avec elle, la **transversalité** seront instaurées en **principes de travail**.

C'est en effet par le dialogue, la mise en œuvre des expériences et des savoir-faire, la consultation et l'écoute des acteurs de terrain,... que le nouveau Collège compte mener sa mission, avec un objectif avoué de **cohérence** entre les différentes compétences qui ont été dévolues à chacun de ses membres.

Cette transversalité s'accompagnera d'une nécessaire **collaboration avec les services communaux** concernés. La volonté du Collège est de pouvoir s'appuyer à tout moment sur une administration communale efficace, motivée et organisée de manière à rendre au public le meilleur service.

La maîtrise des finances publiques au service de la population

L'un des objectifs majeurs des précédents Collèges échevinaux a été de rendre à la Commune de Herstal une **situation financière assainie**. Pour ce faire, de nombreux **efforts** ont été opérés, ainsi qu'un recours salvateur à la Région wallonne et à son **plan Tonus** visant au refinancement et au rétablissement de l'équilibre des budgets des Communes wallonnes.

Aujourd'hui, alors que nous avons déjà commencé à rembourser les aides obtenues dans le cadre de ce plan Tonus, Herstal a retrouvé l'équilibre financier qui lui permet, à nouveau, de mettre en œuvre de **projets d'envergure** au profit de la population, dont certains (hall omnisports, rénovation urbaine,...) sont d'ailleurs en train de devenir des réalités concrètes.

La **volonté** de la nouvelle équipe est de pouvoir assurer, à court, moyen et long terme, le nécessaire **équilibre budgétaire**.

Disposant actuellement de **fonds propres suffisants**, le Collège communal compte donc faire profiter les Herstaliennes et les Herstaliens d'une partie de ces réserves, à des fins notamment sociales, économiques, culturelles, sportives ou infrastructurelles. L'optimisation de l'utilisation des fonds disponibles devra impérativement passer par la mise en œuvre de **cofinancements** résultants de la recherche efficace :

- de **financements publics**, en provenance notamment de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Communauté européenne (dans le cadre des fonds structurels – FEDER, FSE,... –, du programme Interreg,...) ;
- de **partenariats** à nouer avec d'autres organismes **publics** : SNCB, MET,... ;
- de **partenariats public-privé** (PPP).

Dans le cadre de cette politique budgétaire à la fois mesurée et ambitieuse, mais avant tout responsable, le Collège s'engage, dans les conditions générales qui sont les nôtres aujourd'hui, de **ne pas avoir recours à une augmentation globale de la pression fiscale**. Bien entendu, des ajustements internes pourront être opérés en matière de

recettes : ils devront permettre à tout un chacun de bénéficier durablement d'une **fiscalité plus juste et adaptée aux situations particulières**.

Transparence, éthique, efficacité : fondements de la bonne gouvernance

L'actualité assez récente a pu mettre en lumière combien la **gouvernance d'une commune** pouvait, si elle n'était **totale**ment maîtrisée et **régulièrement contrôlée** et évaluée, se révéler source de dérives.

Fort heureusement, Herstal n'a jamais eu à faire face à ce type de désagréments. Cependant, afin de s'attirer la nécessaire et **totale confiance** que la population est en droit d'exiger de ses élus, le Collège communal a décidé de rappeler que, comme par le passé, il portera une attention toute particulière à ces principes fondamentaux que sont :

- la **transparence**, ferment de démocratie, de participation et confiance mutuelle entre les représentants politiques et les administrés ;
- l'**éthique**, base de toutes les actions qu'un élu est amené à entreprendre dans l'exercice des responsabilités qui lui ont été confiées par la population ;
- l'**efficacité**, véritable obligation pour les membres du Collège et du Conseil, pour l'administration aussi, afin de permettre à Herstal de renouer avec la création de richesses, d'emplois et de mieux-vivre pour l'ensemble de ses habitants.

Forts de leur sensibilité et de leurs expériences respectives, les élus PS et EPH-cdH s'engagent également à **travailler pour tous les citoyens** herstaliens à travers les quartiers et villages de l'entité. Ils s'engagent aussi à assumer leurs responsabilités avec le dévouement, l'humilité mais aussi l'enthousiasme qui doivent être ceux de tout responsable politique.

+ D'ACTIVITES ECONOMIQUES, D'EMPLOIS ET DE COMMERCES

Dans toute la Wallonie mais particulièrement dans notre commune qui subit directement les conséquences du déclin industriel, l'emploi constitue sans doute la priorité des priorités. Au travers des politiques liées à l'activité économique, à l'emploi et au commerce, nous souhaitons stimuler la création d'activités.

ECONOMIE-EMPLOI

Le Collège entend dès lors faire jouer à Herstal un rôle majeur dans le processus de **redéploiement économique** du bassin liégeois.

Cela passe par la poursuite du soutien apporté à l'**asbl Basse-Meuse Développement** en matière de dynamisation économique et commerciale, d'attrait de nouvelles entreprises ainsi que de création d'emplois.

Afin d'attirer de nouveaux investisseurs, nous devons intensifier la **réhabilitation des sites industriels désaffectés** en vue de leur reconversion en activités économiques, en commerces et en logements. Cela passe également par l'étude au niveau communal et supracommunal, de l'**extension équilibrée des zones d'activités économiques**, tenant compte à la fois du développement de l'emploi et du respect des populations riveraines et des zones agricoles.

Pour permettre à nos demandeurs d'emploi d'avoir toutes les chances de leur côté pour décrocher du travail, nous allons améliorer l'accompagnement individuel et personnalisé des demandeurs d'emplois au travers de la **Maison de l'emploi** de la Basse-Meuse et d'une coordination des organismes d'insertion professionnelle.

Nous faciliterons également le maintien ou la mise au travail par une attention particulière à l'implantation d'une **crèche d'entreprises** dans le zoning des Hauts-Sarts.

Enfin et dans le cadre de l'économie sociale, nous souhaitons renforcer le soutien apporté aux asbl de **réinsertion sociale** et aux activités de type "**titres-service**".

COMMERCE

Pour assurer la vitalité d'une commune et renforcer son attractivité, il est indispensable de **soutenir l'activité commerciale**.

Dès lors, la volonté du Collège est d'améliorer le soutien au commerce, notamment sur la base du **diagnostic établi par l'étude universitaire** sur le sujet.

Cela passe également par une attention particulière au **commerce local de proximité** avec le développement des relations avec les commerçants, notamment pour la mise sur pied de nouvelles **manifestations** de promotion.

Pour réussir notre développement commercial, nous devons également repenser la problématique de la **mobilité** et des **parkings**.

Par ailleurs, nous allons accueillir les nouveaux commerçants et mettre à la disposition des futurs commerçants un **cadastre des surfaces commerciales** disponibles.

+ DE SECURITE

Incontestablement, la sécurité s'est hissée parmi les premières préoccupations de nos concitoyens.

Mais l'insécurité n'est pas une fatalité. A Herstal, zone de police monocommunale, le dialogue avec la police locale, déjà particulièrement efficace, sera encore amélioré afin de trouver ensemble les solutions à chaque Herstalien, quel que soit son quartier, son âge et sa condition sociale, de bénéficier d'une légitime tranquillité. Nous souhaitons dès lors conjuguer avec succès prévention avec sanction.

Face à certains comportements inacceptables qui accentuent le sentiment d'insécurité, une attitude plus répressive contre les **incivilités** sera menée, les **amendes administratives** pouvant constituer une solution intéressante.

Par ailleurs, le Collège, en concertation avec la Zone de police de Herstal, envisagera la possibilité d'installer des **caméras de sécurité** à certains endroits stratégiques de l'entité. Une réflexion sur l'**éclairage** public sera également menée sur l'entité.

Nous devons également nous inscrire au niveau local dans les politiques de prévention mise ne place par les autres niveaux de pouvoir en matière de **lutte contre le racket**.

Par ailleurs et à l'avenir, nous voulons inscrire la Commune dans les initiatives qui assurent la présence d'agents de prévention et de sécurité, du type des **gardiens de la paix**, sur le terrain. Cela afin de garantir une meilleure prévention des conflits ainsi que le renforcement de la sécurité et de la solidarité entre les citoyens.

Au-delà de la prévention et de la répression, **la proximité, la visibilité et la qualité du travail de la police** ou d'autres intervenants de terrain sont des facteurs essentiels de succès.

C'est la raison pour laquelle chaque nouvel habitant se verra remettre une **brochure de présentation de la Zone de police** et de son agent de quartier.

D'autre part, une attention toute particulière sera également accordée en matière de **sécurité routière**. Nous allons ainsi poursuivre les efforts entrepris afin de réaliser des **aménagement adéquats des voiries et des trottoirs** et lutter contre la délinquance routière par l'utilisation de **radars mobiles ou fixes**.

Enfin, nous veillerons à adapter et à mettre à jour régulièrement les **plans catastrophe** prévus en cas d'accidents de grande envergure sur le territoire communal.

+ D'ACTION SOCIALE

De par ses particularités socio-économiques, nous allons devoir relever plusieurs défis sociaux à Herstal. Il va de soi que le CPAS et l'Echevinat des Affaires sociales constituent des outils privilégiés pour mener une politique sociale, concertée et innovante afin de favoriser l'insertion des plus défavorisés de nos concitoyens.

Nous allons dès lors veiller à ce que la **Commune et le CPAS** œuvrent de concert et en **parfaite synergie** pour amplifier le développement des politiques sociales.

Nous devons en effet appréhender l'action sociale de manière globale et intégrée en favorisant une **plus grande coordination des services sociaux** existants ou à créer afin de concourir à lutter contre la pauvreté, les inégalités et les discriminations. Cela passe notamment par un meilleur accès à l'information, notamment au travers de la création d'un **guichet social unique**.

Très clairement, la volonté du Collège est d'élaborer un véritable **plan de cohésion sociale** agissant sur plusieurs piliers : l'emploi (accompagnement, formation), le logement (améliorer l'offre de qualité), le surendettement (sensibilisation et encadrement), la culture (article 27), le sport (chèques-sport),...

Nous entendons également développer des **projets spécifiques**, en collaboration avec l'ensemble des acteurs sociaux, au premier rang desquels le CPAS : haltes-garderies, épicerie et lavoir sociaux, service social de garde 24h/24,...

Par ailleurs, nous allons poursuivre le soutien à la **résidence Louis Demeuse** du CPAS, notamment pour la reconnaissance de lits MRS supplémentaires.

L'action sociale se décline également par la promotion active de l'**égalité des chances** : projet éducatif soutenant dès la maternelle les enfants en difficulté, accès à la culture, développement des Régies de quartier, soutien aux personnes handicapées notamment en leur permettant une meilleure accessibilité au sein des administrations,...

Enfin, le Collège s'engage à maintenir des **exonérations des taxes communales** pour les bas revenus. Il développera également le service de **médiation de dettes**.

+ DE LOGEMENTS

Aujourd'hui, le logement est devenu une préoccupation majeure pour la plupart des familles. Herstal n'échappe pas à la règle. Nous avons dès lors l'objectif de faire de cette matière une priorité car c'est un droit fondamental pour assurer la sécurité d'existence et la qualité de vie de chacun de nos concitoyens.

Notre objectif est donc de poursuivre et d'amplifier la **collaboration nouée entre le Service communal du logement et la Société régionale du logement de Herstal (SRL)**.

Afin d'améliorer la qualité de nos logements sociaux, nous mandaterons nos représentants au sein de la SRL de continuer et d'amplifier les efforts entrepris dans le cadre du vaste programme wallon de **rénovation des bâtiments existants**.

Par ailleurs, en concertation avec le CPAS, nous mettrons tout en œuvre pour augmenter le nombre de **logements de transit** pour les familles en grande difficulté passagère

Mais la politique du logement ne se limite pas aux habitations sociales. C'est la raison pour laquelle nous allons développer une batterie de mesures destinées à **augmenter l'offre de logements et à en améliorer la qualité**. Nous pouvons citer le renforcement des effets de la taxe contre les **logements inoccupés et l'introduction du permis de location**.

Nous pensons également au développement de projets de **prise en gestion de bâtiments** et de **partenariats public-privé** pour augmenter l'offre de logements et améliorer la qualité du bâti existant.

Nous ajouterons la nécessité de renforcer la **mixité sociale** en incitant le rapprochement des différents types d'occupants de logements (logement public et logement privé/locataires et propriétaires).

Enfin, nous souhaitons créer une **Régie communale autonome** afin de gérer de manière souple et dynamique le patrimoine immobilier communal.

D'autre part, la politique du logement est indissociable d'une politique **d'aménagement du cadre de vie** au profit des habitants. C'est la raison pour laquelle nous voulons poursuivre avec efficacité la grande opération de **rénovation urbaine** allant de Coronmeuse à la place communale et articulée autour du schéma directeur de rénovation urbaine qui comprend 5 pôles (l'espace Hayeneux, l'espace Marexhe, l'espace de la gare de Herstal, l'espace des Boulevards et l'espace Jean Jaurès).

Nous veillerons dans ce cadre à tout mettre en œuvre afin d'obtenir en complément un financement européen issu de la programmation 2007-2013 des **fonds structurels**.

+ POUR L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

Un enseignement de qualité constitue l'un des biens démocratiques les plus précieux, qui contribue de manière décisive à l'épanouissement et à la responsabilisation de nos enfants. Nous devons veiller à offrir un enseignement de proximité, ouvert à tous, capable de rencontrer à la fois les exigences des parents et les besoins des enfants. De la crèche à l'enseignement fondamental en passant par l'enseignement spécialisé, nous souhaitons offrir les conditions essentielles de l'intégration harmonieuse des jeunes citoyens au sein de notre société.

ENSEIGNEMENT

Le Collège poursuivra une politique volontariste de réfection des **bâtiments scolaires** au travers notamment de la tenue d'un listing informatisé reprenant les divers travaux à réaliser.

Nous veillerons à nous inscrire, dans la mesure de nos moyens, dans les initiatives de la Communauté française afin de renforcer l'enseignement du français et des mathématiques et de promouvoir l'**apprentissage des langues étrangères**, dès le plus jeune âge, véritable sésame pour l'emploi et pour l'ouverture à l'autre.

Nous assurerons un libre accès pour tous les enfants aux **nouvelles technologies de l'information et de la communication** (NTIC) par la mise à disposition dans chaque implantation d'un nombre suffisant d'ordinateurs et de logiciels.

Tout au long de la législature, nous intensifierons par des activités éducatives appropriées, l'**ouverture de l'école sur le monde** qui l'entoure.

Nous aurons également une attention particulière à ce que l'**environnement** des écoles et leur **accessibilité** soient **agréables et plus sûrs**.

PETITE ENFANCE

Pour des raisons économiques ou tout simplement d'intégration sociale, l'accueil de la petite enfance développe cet intérêt pour l'éducation optimale dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi nous souhaitons favoriser le développement des projets de **haltes-garderies** et **crèches d'entreprises**.

Nous allons également poursuivre les efforts importants réalisés à la **crèche communale**, véritable fleuron en Communauté française, en matière de capacité d'accueil et de flexibilité, notamment.

Par ailleurs, le Collège entend établir des **synergies entre les différents acteurs locaux** de la petite enfance dans le cadre d'une concertation communale.

Enfin, nous favoriserons la mise en place de structures d'**accueil d'urgence d'enfants malades**.

+ DE TRAVAUX, D'AMENAGEMENTS, DE PROPETE ET DE QUALITE DE VIE

Au cœur de toute politique communale cohérente et efficace, on retrouve en bonne place les problématiques des travaux, de l'urbanisme, de la propreté et de la mobilité,.. Toutes ces compétences jouent un rôle déterminant afin d'assurer à un maximum de citoyens un cadre de vie direct optimal, synonyme de mieux-vivre au quotidien.

TRAVAUX

Le Collège veillera à déterminer un ordre de priorité dans les travaux de réfection de **voiries** et de **trottoirs** ainsi que dans les aménagements de **sécurité**. Nous intensifierons également les **travaux d'égouttage des voiries** dans le grand Herstal. Cela passe notamment par un renforcement des **équipes du service des travaux**.

Par ailleurs, le développement de notre commune se matérialisera également au travers de plusieurs **grands projets** dont certains modifieront en profondeur l'aspect de notre commune. Nous pouvons en effet citer la rénovation urbaine du quartier Marexhe, l'aménagement des boulevards Ernest Solvay et Zénobe Gramme, l'extension du musée communal, la construction d'un rond-point à la rue du Crucifix, la construction d'une nouvelle école pour l'enseignement spécialisé, la finalisation de l'axe Basse Campagne-XII^e de Ligne,...

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-URBANISME

En matière d'aménagement du territoire, nous aurons à cœur de **finaliser les études déjà entamées** (schéma de structure, règlement d'urbanisme, schéma directeur,...) et les intégrer dans une vision géographique plus globale (Ville de Liège, Basse-Meuse,...)

Après la validation définitive de la phase d'étude matérialisée par le schéma directeur de rénovation urbaine pour le quartier Marexhe, nous veillerons à tout mettre en œuvre pour concrétiser dans les meilleurs délais la grande opération de **rénovation urbaine** entre Coronmeuse et la place Jean Jaurès.

L'amélioration de la qualité de vie dans l'ensemble des quartiers de notre Commune passe également par des **aménagements urbains agréables, par des espaces de convivialité et de parcs**, par la **verdurisation** de la commune. Cela va de pair avec la promotion de l'habitat de qualité qui doit être valorisé notamment par la création et l'optimisation d'incitants divers : **primes** à la réhabilitation et à la rénovation, **prix de l'Urbanisme**, valorisation du **patrimoine naturel et architectural herstalien**,...

La Commune se doit de montrer l'exemple en renforçant sa politique de rénovation, de sécurisation et d'entretien des **bâtiments communaux**.

ENVIRONNEMENT-ENERGIE

Convivialité des quartiers, propreté, économies d'énergie, lutte contre les déchets et les pollutions,... : autant de notions très concrètes qui, plus que jamais, doivent faire partie de nos priorités.

Notre équipe a dès lors l'ambition d'intensifier l'embellissement des **lieux publics par des plantations** (fleurs, arbustes, buissons,...) et de contribuer à l'amélioration de l'image de la Commune en **renforçant la propreté** des espaces communautaires.

Nous aurons également le souci d'accentuer le **maintien du caractère convivial de l'entité**, ce qui passe par le respect du caractère rural de ses villages et par la valorisation du bâti existant. Par ailleurs, nous allons poursuivre la **création d'espaces verts** et de citoyenneté et revaloriser les **sentiers communaux** pour les usagers doux par l'organisation de circuits de promenade.

Pour renforcer l'attractivité de notre commune et gérer de manière parcimonieuse notre espace, nous intensifierons, avec l'aide de la Région wallonne, **l'assainissement des friches industrielles**

Par une sensibilisation des divers acteurs concernés, le Collège mettra tout en œuvre afin de réduire les nuisances liées au **bruit** : murs anti-bruit, charroi d'Intradel, chemin de fer,...

Nous exercerons également un **contrôle régulier des conditions d'exploitation** des entreprises implantées sur le territoire.

Par ailleurs, la **responsabilisation de nos concitoyens**, la répression lorsqu'elle s'impose et la sensibilisation doivent nous permettre de modifier les comportements dans un souci de développement durable.

C'est la raison pour laquelle nous allons renforcer les **campagnes d'information**, en collaboration notamment avec les associations locales, afin de sensibiliser les citoyens à diminuer le volume de déchets, à adopter de bonnes pratiques environnementales (tri sélectif, rejet à l'égout, feu de jardin, compostage,...) et à réduire leur consommation d'énergie.

En ce qui concerne les déchets, le Collège évaluera et adaptera le système de **taxation actuellement en vigueur**.

Enfin, nous veillerons à intégrer des **clauses environnementales** et sociales aux cahiers de charges des marchés publics.

Dans un souci de développement durable et afin de permettre aux habitants de notre Commune de réaliser des économies, nous souhaitons mener une politique volontariste en matière d'**énergie**.

Que ce soit au niveau des agents, des bâtiments, de l'éclairage public ou du chauffage, ...la Commune doit montrer l'exemple.

C'est pourquoi nous allons réaliser rapidement un **bilan énergétique** de l'ensemble des bâtiments communaux. Après quoi, nous prendrons diverses mesures, selon une hiérarchisation des priorités, afin de réaliser des économies. Pour les investissements futurs, nous veillerons à assurer la "thermoefficacité" des nouveaux bâtiments.

Afin d'informer nos concitoyens, nous entendons réaliser une **brochure** portant sur la libéralisation des marchés de l'énergie et sur les possibilités d'économies à réaliser.

Nous explorerons également l'opportunité de **négoier la fourniture d'énergie avec d'autres Communes** et de mettre en place un guichet de l'énergie en vue de réaliser des économies d'échelle et de diminuer la facture.

MOBILITE

Permettre à chacun de se déplacer aisément et en toute sécurité pour aller à l'école, au travail, faire ses courses, rendre visite,... que cela soit en voiture, en bus, à moto, en vélo, à pied,... : voilà un défi majeur que se doit de relever l'autorité publique.

C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre l'ensemble des phases du **plan de mobilité** qui doit nous fournir les outils pour faire cohabiter harmonieusement l'ensemble des demandes en matière de mobilité.

Nous continuerons en parallèle la réflexion entamée avec les partenaires (TEC, SNCB, MET) en matière de **mobilité entre nos villages et quartiers** (optimisation de la ligne de chemin de fer vers Milmort et Liers, amélioration de la mobilité par bus entre Vottem, Milmort, Liers et le Centre) et tant vers la **Basse-Meuse** que vers le **cœur de la métropole liégeoise** (gare, potentielle liaison train-tram régional,...)

Tous les modes de transports doivent être admis dans notre commune. C'est pourquoi nous souhaitons favoriser la **mobilité douce** (vélos, RAVeL, valorisation des sentiers communaux,...)

Nous aurons également à repenser l'organisation du **stationnement**, principalement au centre-ville, dans le respect de tous les usagers de l'espace public.

Enfin, le Collège aura pour priorité, dans chaque aménagement de renforcer la **sécurité routière**.

+ DE SPORT ET DE CULTURE

Le sport et la culture sont deux éléments essentiels pour garantir l'épanouissement complet des personnes. Facteur d'intégration et de promotion de certaines valeurs (fair-play, respect de l'autre, esprit d'équipe,...), le sport est également bénéfique pour assurer l'équilibre corporel et mental à tout âge. La culture est quant à elle porteuse d'émancipation individuelle et collective, de pluralité et d'ouverture d'esprit.

SPORT

Dès le début de cette année, notre Commune va bénéficier d'un tout nouveau **hall omnisports Emile Muraille**, qui sera l'un des plus grands et des plus beaux de la région. Nous veillerons à valoriser au maximum ses atouts, son attrait ainsi que son accessibilité au plus grand nombre.

D'autre part, nous assurerons le maintien dans la salle de **La Ruche** d'activités sportives et des classes de gymnastique des écoles. Toujours au niveau des infrastructures, nous poursuivrons la promotion et l'utilisation de notre **piscine communale**, récemment rénovée.

Enfin, le Collège veillera à élaborer un **cadastre des infrastructures sportives** et un **répertoire des clubs**. Il mènera aussi une politique cohérente et concrète de développement du **sport de rue** par le biais d'infrastructures légères.

Par ailleurs et au cours de la législature, nous relancerons la **Commission des sports** qui réunira régulièrement un représentant de la Commune et un dirigeant par sport.

Afin de faire du slogan "Le sport pour tous" une réalité, nous mettrons en œuvre des actions afin de sensibiliser les clubs à l'utilisation de **chèques-sport** et à encourager une **collaboration entre les clubs sportifs et les écoles** pour faire découvrir certains sports aux enfants. Nous soutiendrons, en collaboration avec les clubs sportifs locaux, l'organisation de stages sportifs pendant les vacances et mènerons à bien l'opération « Été-Jeunes-Sports » qui permet aux clubs et aux mouvements de jeunesse de bénéficier d'un encadrement sportif durant l'été.

Enfin, les sportifs seront mis en valeur au travers de l'organisation du **Mérite sportif herstalien** redynamisé.

CULTURE-TOURISME

Pour faire de Herstal un pôle culturel, le Collège souhaite développer et mettre en valeur le **patrimoine artistique local** et favoriser **l'accès de chacun aux œuvres culturelles** ainsi qu'à **la création**.

Aussi, nourrissons-nous l'ambition de créer un **centre culturel local** qui constituerait la coupole démocratique de l'organisation culturelle au sein de notre commune. Nous sommes en effet convaincus que la mise en réseau des acteurs locaux contribuera à développer des œuvres de qualité et à diversifier les publics. Aussi, le centre sera-t-il l'outil principal de soutien aux activités culturelles citoyennes.

Concernant les **bibliothèques publiques** qui constituent le premier outil d'éducation permanente, nous viserons, après évaluation des collections, à prendre les mesures permettant la reconnaissance de notre réseau de bibliothèques par la Communauté française. Cette démarche de reconnaissance sera également entreprise pour notre **Académie de musique**.

Nous continuerons à valoriser le **musée communal de Herstal** dont les activités seront orientées sur deux axes : Charlemagne et l'industrie locale.

Nous aurons également le souci de valoriser notre **patrimoine monumental** (le musée, la tour Pépin, la chapelle du Bouxthay, le patrimoine religieux de l'église de la Licour, le fort de Pontisse,...) ainsi que le **petit patrimoine populaire herstalien**.

En outre, le Collège marquera également son soutien au respect des **traditions populaires locales** et aux différentes activités de promotion de la **langue wallonne**.

Enfin et au niveau touristique, nous souhaitons nous inscrire dans la dynamique de la **Maison de tourisme** de la Basse-Meuse. Le tourisme d'un jour constitue en effet un atout majeur pour promouvoir nos actions culturelles, nos artisans et notre commerce local.

+ DE GOUVERNANCE ET DE CITOYENNETE

Les compétences gérées par la commune touchent directement le quotidien des citoyens, des entreprises, des associations,... Tous les usagers doivent pouvoir compter sur une Administration communale performante offrant un service au public de qualité. Mais une commune, c'est aussi le lieu où chacun, quel que soit son âge, son origine ou ses convictions, doit pouvoir s'exprimer et participer. Le monde bouge, les citoyens avec lui. Depuis quelques années maintenant, la citoyenneté est devenue une valeur très concrète, un pilier essentiel de nos démocraties. Le développement harmonieux d'une commune et de tous ses habitants ne peut s'opérer que par une politique de participation.

GOUVERNANCE-ADMINISTRATION-CITOYENNETE

Afin de faire face à une série d'investissements importants qui se profilent à l'avenir, le Collège va poursuivre l'assainissement des finances communales et maintenir une **politique budgétaire responsable**. En effet, rien ne sera possible sans un cadre budgétaire stabilisé.

D'autre part, nous souhaitons que les institutions communales et l'administration soit performante afin d'assurer un service de qualité aux usagers et contribuer à la réalisation des ambitions nourries par notre Commune.

Nous veillerons par conséquent à améliorer la **formation des agents**, notamment à l'accueil et à la citoyenneté. L'accueil du citoyen passe aussi par **des infrastructures communales de qualité** permettant un service optimal.

Nous avons également la volonté d'inscrire notre Administration communale dans une démarche de **qualité totale** de service au citoyen en s'inspirant de la norme européenne ISO 9002 et des principes de bonne gouvernance administrative.

Les efforts en matière de formation, de recrutement et de gestion des ressources humaines développant une culture d'entreprise communale devront être poursuivis.

Par ailleurs, une attention particulière sera consacrée, après la réalisation d'un audit, au renouvellement, à **l'amélioration et à la sécurisation de l'outil informatique communal**. La création d'un **intranet** optimisant la communication au sein de l'administration sera également étudiée.

Afin d'améliorer le fonctionnement des institutions communales, il sera par ailleurs proposé d'instaurer un **nouveau règlement d'ordre intérieur** du Conseil communal et de ses commissions.

Pour encourager la participation citoyenne, nous maintiendrons et développerons le rôle des Comités de participation. Dans le même esprit, nous souhaitons mettre en place **un droit d'interpellation du Conseil communal par le citoyen et développer des budgets participatifs**. Nous accentuerons également le rôle citoyen des **antennes communales décentralisées** (maisons de quartier).

Nous souhaitons également développer un éventail d'actions afin d'**accentuer la citoyenneté et améliorer la communication** au sein de notre commune :

- organiser annuellement, avec le concours des comités de participation, la **visite des 10 villages et quartiers** du Grand-Herstal par les membres du Collège et des techniciens de la Commune afin d'améliorer le cadre de vie de chacun d'entre eux en tenant compte de leurs spécificités ;
- éditer un **guide de la citoyenneté** à l'attention de tous les Herstaliens et organiser chaque année, une **journée d'accueil** et d'information des nouveaux habitants ;
- poursuite du **Conseil communal des enfants** ;
- conclure un véritable **pacte associatif** afin de mieux coordonner les actions des autorités publiques et des citoyens actifs dans le monde associatif et d'une commission communale *ad hoc*;
- promouvoir sur le terrain l'**intégration des personnes d'origine étrangère** en améliorant leur information par le biais du monde associatif ;
- renforcer, entre le citoyen et l'Administration communale, le **rôle médiation** et d'animation des quartiers du service de la Citoyenneté ;
- poursuivre la relance des **jumelages**, notamment avec **Castelmauro** ;
- relooker notre **site internet** ;
- mise en place de **bornes multimédias** ;
- poursuivre en l'amplifiant l'**effort d'information** (culturelle, sportive, événementielle, administrative,...) à la **population** entamé par le bulletin communal "Herstal Magazine" ;
- nous inscrire dans un projet de **coopération Nord-Sud** en nouant des partenariats au niveau communal.

+ POUR LES AINES, LES JEUNES ET LA SANTE

L'augmentation de l'espérance de vie de la population est avant tout un progrès pour notre société. Aussi, nous souhaitons accorder une attention toute particulière à nos aînés afin que notre commune leur assure un accès à certains services, à la vie sociale, culturelle, sanitaire ou sportive,... pour répondre à leurs besoins qui évoluent. C'est politique doit être menée de pair avec une politique volontariste en matière de jeunesse, notamment dans une perspective favorisant les relations intergénérationnelles.

LES SENIORS

Pour les seniors, le Collège propose de soutenir les activités (culturelles, sportives, sociales,...) développées par les **associations de pensionnés**.

Il entend également mettre à la disposition des aînés un **répertoire des aides et soins à domicile** des personnes âgées.

Nous souhaitons également poursuivre le développement de la **résidence Louis Demeuse** et, avec le CPAS, en assurer la pérennité et la finalisation des lits MRS nécessaires.

Notre volonté est d'encourager la multiplication des **espaces de rencontre entre les générations** et favoriser l'**organisation d'événements** qui permettent de se retrouver. Nous aurons aussi le souci d'**aménager les quartiers** en prenant en compte les besoins spécifiques des aînés (bancs, éclairage sécurisant,...).

Afin de permettre aux aînés de transmettre leur savoir et leur expérience, nous veillerons à les impliquer **dans les lieux d'apprentissage des jeunes** ou dans les infrastructures d'accueil pour les enfants.

En matière de citoyenneté participative, un effort tout particulier sera également entrepris en direction des aînés avec la mise en place d'un **organe consultatif**.

Enfin, nous continuerons à soutenir l'organisation des **manifestations patriotiques** et assurerons la poursuite des **cérémonies d'hommage** aux aînés (noce d'Or, de Diamant, Centenaires).

LA JEUNESSE

Pour ceux qui feront le Herstal de demain, nous tenons à améliorer les **infrastructures destinées à accueillir les jeunes** et les organisations de jeunesse

Il est également important d'améliorer l'**encadrement des jeunes** par la mise en place de structures, notamment au travers du développement d'un projet social d'animation et de proximité sur le terrain, permettant aux jeunes de s'épanouir dans leur milieu de vie.

Afin d'offrir à des jeunes d'être occupés de manière utile durant les vacances, il sera développé des stages "**Vacances actives**". D'autre part, nous mènerons une politique cohérente et concrète de **développement du sport de rue**. Dans le même ordre d'idées, nous veillerons à compléter et élargir, en partenariat avec les acteurs du secteur, les **offres extrascolaires**, notamment dans le cadre des écoles de devoirs.

Enfin, nous continuerons à soutenir des **activités ponctuelles** ("Fête la fête", "Place aux enfants", "Nature à ma porte", "Eté solidaire - Je suis partenaire",...) qui ont notamment pour but de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à l'environnement.

LA SANTE

Au niveau de la santé, le Collège souhaite appuyer les activités du **centre de santé** pour lui permettre d'assurer ses missions (visites médicales scolaires, vaccination des enfants, mise à jour d'un fichier de l'état vaccinal de la population, consultations de médecine du travail,...) dans un cadre adéquat.

Il s'agira également de nouer des partenariats avec les enseignants, la Province, l'ONE,... , notamment en vue de développer des actions de **médecine préventive** en collaboration avec les professionnels locaux.

Par ailleurs, prévenir les **assuétudes** et promouvoir l'**alimentation saine et la pratique de l'activité physique** constitueront deux priorités dans les actions menées dans cette matière tout au long de la législature.